

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE

DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL



Evreux, le Vendredi 22 Septembre 2017

NOTE A L'ENSEMBLE DES EDUCATEURS ENCADRANT LA CATEGORIE U13 ET U13F EN FOOT A 8

OBJET: Arbitrage des U13 par les U13 - Recommandations pédagogiques

Madame, Monsieur,

La reprise de la saison de la catégorie U13 a été marquée par la « Rentrée du Foot » U13 qui a lieu sur différents centres du département, avec pour objectifs d'apprendre aux jeunes U13 la « Gestuelle de l'Arbitre Assistant » avec l'aide de la Commission Départementale des Arbitres.

L'ensemble des matchs de la catégorie U13 et U13F à 8 que ce soit championnat ou en Festival Foot doivent être <u>OBLIGATOIREMENT</u> arbitrés à la touche par des joueurs. Toutefois, si une équipe ne présente pas de remplaçant, un dirigeant pourra faire office d'arbitre assistant.

Il est à noter également que la FMI fait son apparition au sein de la catégorie U13. Pour la saisie de l'arbitre assistant vous ne devrez pas enregistrer les joueurs qui font office d'arbitre, il faudra donc saisir le nom d'un dirigeant responsable.

Cette disposition est mise en place sur territoire du District de l'Eure de Football depuis la saison 2012/2013. Cependant, l'observation des rencontres lors des saisons précédentes nous prouve que cette règle n'est pas appliquée correctement. Cela nous amène donc, à vous donner des recommandations pédagogiques, à transmettre à vos responsables d'équipes U13.

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS FAIRE !!!

- Avoir un dirigeant qui suive et « téléguide » le jeune arbitre-assistant dans ses prises de décisions (faire à sa place, n'est pas lui apprendre!).
- Laisser les parents et les spectateurs faire des remarques ou des commentaires désobligeants aux arbitres-assistants.
- Avoir une personne du club qui « surveille » l'arbitre-assistant adverse!

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE...

- Accepter l'erreur de nos jeunes « arbitres-assistants » de votre équipe et de l'équipe adverse.
- Donner des conseils à un moment opportun (arrêt de jeu, mi-temps). Cette fonction peutêtre remplie par un arbitre du club (conseils donnés aux 2 arbitres-assistants).
- Expliquer la démarche de l'arbitrage des jeunes par les jeunes aux parents et aux spectateurs.
- Avoir un arbitre bénévole central qui fasse confiance aux arbitres-assistants et ait une démarche pédagogique envers eux (ton agréable, encouragements, conseils).
- Former les jeunes à l'arbitrage sur les moments d'entraînement.
- Faire arbitrer tous les jeunes à tour de rôle en les désignant la semaine précédente (seule l'équipe qui a 8 joueurs ou moins n'a pas de jeunes à la touche).

Cette action est un MOMENT D'APPRENTISSAGE, qui doit se réaliser dans un CLIMAT SEREIN où les adultes doivent être capables d'ACCEPTER LES ERREURS de nos jeunes. Et puis d'ailleurs, nous préférons avoir des jeunes qui se trompent, mais qui sont en plein apprentissage, plutôt que d'avoir des adultes qui arbitrent sans connaître les lois du jeu, voire dans certains cas, qui font preuve de tricherie.

Comptant sur votre collaboration, nous vous souhaitons une bonne saison

Le CTD DAP

Ludovic PERRE